



Installation d'une horloge

Constat :

Nous constatons que les convecteurs électriques des bureaux, vestiaires, salle d'activité, ... ne possèdent pas de régulation automatique et sont pilotés (puissance de chauffe et allumage-extinction) manuellement par les utilisateurs.

Ces éléments ne sont pas éteints en fin de journée et fonctionnent donc pendant les phases d'inoccupation (H247J) la nuit et le weekend.

Action potentielle :

Afin d'améliorer la gestion des convecteurs électrique et de réduire la consommation du poste chauffage, nous préconisons d'installer des horloges hebdomadaires au niveau des disjoncteurs des convecteurs dans les armoires électriques considérées. Ce système de régulation économique et efficace permet l'arrêt ou l'autorisation du chauffage en fonction de l'occupation réelle de l'espace.

